

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 14 (2007)
Heft: 1: Histoire des partis politiques en Suisse = Geschichte der politischen Parteien der Schweiz

Artikel: Crise ou chrysanthèmes? : Le Parti démocrate-chrétien et le catholicisme politique en Suisse (XIXe-XXIe siècles)
Autor: Schorderet, Pierre-Antoine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Crise ou chrysanthèmes?

Le Parti démocrate-chrétien et le catholicisme politique en Suisse (XIXe–XXIe siècles)¹

Pierre-Antoine Schorderet

2003 fut sans conteste une *annus horribilis* pour le Parti démocrate-chrétien suisse (PDC). Les élections fédérales de l'automne ont débouché sur une défaite historique: 28 mandats au Conseil national, soit sept de moins qu'en 1999 et 14 de moins qu'en 1987. Jamais, depuis les premières élections à la représentation proportionnelle, ce parti n'avait eu moins de 34 sièges à la Chambre basse du Parlement fédéral.² Dans le prolongement, le PDC perd l'un des deux sièges qu'il détenait au Conseil fédéral depuis 1959.

Les nombreuses réactions qui suivirent attestent d'un climat de crise au sein du parti et de la volonté d'y remédier: démission du président, désignation d'une nouvelle équipe dirigeante, consultation interne en vue d'élaborer un programme et de nouveaux statuts et de modifier les structures. Ces démarches ont sans doute été entreprises suite au traumatisme de l'automne 2003. Pourtant, d'autres événements, moins médiatisés, semblent fragiliser le parti depuis plusieurs années déjà: prise de position en faveur d'une initiative demandant l'adhésion à l'Europe contre l'avis des alliés bourgeois en 2001; la même année, participation à la mobilisation référendaire contre la modification du Code pénal relatif à l'avortement lancée par les milieux évangéliques ultra-conservateurs.³ En 2005 et 2006 enfin, une triple affaire rappelle combien le PDC entretient des liens compliqués avec l'Eglise catholique: démission de sa porte-parole après qu'elle ait traité le pape «d'idiot»; désaccord lié à l'ouverture dominicale des commerces ainsi qu'aux lois sur l'asile et les étrangers. Autant de controverses qui ont relancé le vieux débat sur le «C» de PDC et, plus largement, sur l'appellation officielle du parti.

Cette chronique permet de soulever plusieurs enjeux qui nous serviront de fil rouge dans cette contribution divisée en deux moments principaux. D'abord, nous proposerons, à partir des travaux sur le PDC, un bilan de la littérature scientifique consacrée aux partis politiques suisses, littérature dont la faiblesse quantitative contraste avec leur omniprésence dans la vie politique contemporaine. Ensuite, en nous centrant sur le catholicisme politique et son évolution jusqu'au PDC, nous reviendrons sur la difficile question des origines du parti

et des modalités de son fonctionnement, en insistant sur la fertilité d'un regard combinant les points de vue de l'histoire et de la science politique.

Les partis politiques suisses entre histoire et science politique: esquisse de bilan à la lumière du Parti démocrate-chrétien

En science politique, si l'on considère la totalité des publications parues dans l'Annuaire suisse de science politique entre 1961 et 1995, seuls 40 articles traitent des partis politiques sur un total de 403 contributions.⁴ Entre 1945 et 1998, en tenant compte de l'ensemble des publications produites dans la discipline sur cet objet, on arrive à un total de 145.⁵ A regarder les sommaires des numéros de la Revue suisse de science politique suisse depuis 1995, rien n'a véritablement changé. L'ensemble de cette production renvoie à deux traditions de recherche principales.

Les partis politiques sont d'une part évoqués dans le cadre de la sociologie électorale qui tente d'expliquer les résultats des différents scrutins selon des modèles d'analyse dont l'usage est aujourd'hui routinisé.⁶ L'intérêt porte principalement sur le choix des électeurs et la formation de l'opinion individuelle et non sur les organisations partisans en tant que telles.⁷ D'autre part, les partis sont souvent analysés sous l'angle du «système des partis», renvoyant plus ou moins explicitement à la théorie consociative.⁸ Celle-ci cherche à rendre compte de la stabilité de sociétés politiques culturellement fragmentées. Le système politique helvétique est souvent évoqué comme modèle réussi d'intégration des diverses minorités, intégration facilitée par la collaboration engagée entre les élites représentant les différents clivages structurant la société. La conception du parti qui sous-tend cette littérature est principalement d'inspiration rokkanienne et rend compte de l'émergence des différentes formations politiques européennes en fonction de clivages nés principalement des révolutions industrielles et nationales ainsi que des conflits entre l'Eglise et l'Etat. Ces travaux de sociologie historique ont grandement contribué à la connaissance de l'émergence des systèmes partisans européens. Suivant ce modèle, les partis catholiques naissent là où il y a eu un conflit entre l'Eglise et l'Etat au XIXe siècle. On en perçoit les limites quand il est appliqué de manière trop mécanique: de par la focale et la chronologie retenues (en gros quatre siècles d'histoire européenne), les enquêtes qui s'en inspirent ne peuvent que difficilement rendre compte d'éventuelles spécificités nationales, gommées au profit de la mise au jour de tendances communes.

Ces deux traditions de recherche, inégalement poursuivies en science politique suisse, attestent du manque d'intérêt pour l'objet «parti politique». Il est en général considéré comme un objet «déjà-donné-là»: doté d'une identité propre

et occupant une place sur l'échelle gauche-droite, on peut soit en mesurer les résultats électoraux, soit lui attribuer des fonctions à l'aune, notamment, d'une théorie consociative lourde de présupposés normatifs (stabilité de la société, intégration des minorités, etc.). Deux questions importantes sont ainsi laissées de côté: celle des origines du parti (parfois présente sous la forme d'une reprise un peu paresseuse du modèle rokkanien) et celle de son fonctionnement. Sur ces deux points, la riche historiographie consacrée au «catholicisme politique» en Suisse nous apporte des éclairages intéressants.

Avant de la détailler, il convient de la situer en regard de la production historique relative aux partis politiques en Suisse. Il n'existe pas, à ma connaissance, d'enquête systématique permettant de dresser un bilan en la matière. De manière similaire à la science politique, les partis ne semblent pas être des objets centraux de la discipline pour des raisons diverses que l'on se contentera de suggérer ici à titre d'hypothèses. Des raisons méthodologiques d'abord: les archives de parti, ressource privilégiée de la discipline et dont la pauvreté avait déjà été relevée par Erich Gruner, n'existent que depuis les années 1930. Des raisons épistémologiques et relatives à l'histoire de la discipline ensuite: écrire l'histoire des partis a probablement souvent été associé à une forme d'histoire politique qui n'a peut-être pas correspondu aux attentes et aux intérêts des défenseurs d'une histoire sociale, culturelle ou économique.

L'historiographie consacrée au catholicisme politique est surtout le fait d'historiennes et d'historiens de l'Université de Fribourg qui ont, depuis près d'une quarantaine d'années maintenant, multiplié les travaux sur le sujet en couvrant une longue période (de 1848 à nos jours). En étant attentive aux modalités d'organisation sociale et politique du catholicisme, cette littérature nous offre des ressources inégalées pour en aborder la dimension proprement partisane, bien que la notion même de «parti politique» soit rarement définie ou discutée.

Ces recherches ont connu un point fort avec la thèse du «ghetto» soutenue par Altermatt: la création du Parti Populaire Conservateur Suisse (PPCS) en 1912 clôt une période lors de laquelle la «sous-société» catholique s'est dans un premier temps constituée en opposition au modèle laïc et libéral porté par les vainqueurs radicaux de la Guerre du Sonderbund.⁹ Cette phase a permis l'affirmation d'une identité catholique d'abord sociale et culturelle débouchant peu à peu, non sans peine et conflits internes, sur une organisation politique fédérale et fédératrice. De l'élection du premier Conseiller fédéral catholique-conservateur en 1891, à la structuration d'une alliance bourgeoise contre le mouvement ouvrier en 1919, les catholiques se sont progressivement intégrés à un Etat national en même temps qu'ils en acceptaient les règles de fonctionnement.

Prenant appui sur ces premiers résultats, les travaux qui suivirent se sont essentiellement concentrés sur les évolutions ultérieures du catholicisme politique

organisé. Présentées chronologiquement, ces recherches se concentrent sur les moments forts de recomposition de l'organisation proprement partisane, marquée par la transformation du PPCS en Parti chrétien social conservateur (PCSC) (1957–1970)¹⁰ et par la naissance du Parti démocrate-chrétien en 1970. Elles prennent la forme d'une description souvent fouillée des luttes internes, des débats doctrinaux, des programmes et des statuts des partis évoqués.¹¹ Cela s'est traduit par un relatif oubli des associations et des institutions qui ont structuré la «sous-société catholique» dès le milieu du XIXe siècle et dont Altermatt a montré combien elles étaient centrales pour comprendre l'émergence du catholicisme politique organisé. Entre 1848 et 1912 en effet, les catholiques-conservateurs développent une presse catholique et fondent des associations qui deviennent les piliers de la «contre-société» catholique: le *Piusverein*, l'Association populaire catholique suisse (APCS) et la Société des Etudiants Suisses (SES) en sont les plus importants à côté, bien sûr, de l'Eglise catholique. C'est notamment en leur sein que se recrutent les élites politiques catholiques-conservatrices; elles sont souvent le lieu des premières luttes opposant partisans et adversaires de la création d'un «parti» au niveau fédéral; elles s'engagent également directement dans la lutte politique référendaire, dès 1875 notamment; c'est sur leur impulsion que se dessinent les programmes politiques, etc. En bref, tout se passe comme si une division du travail scientifique s'était produite au sein de la discipline: à l'histoire proprement politique le récit des évolutions ultérieures du catholicisme politique que l'on saisit essentiellement au travers des aléas de la vie partisane; à l'histoire sociale l'analyse des associations et des institutions d'un «milieu catholique» dont on se demande si c'est l'importance qui décroît ou simplement l'intérêt que lui portent les historiens. C'est en tous les cas à la (re)découverte du milieu catholique qu'invite l'un des derniers ouvrages d'Urs Altermatt dans lequel il défend un programme d'histoire sociale du catholicisme.¹² Selon lui, il s'agirait désormais de mettre davantage qu'auparavant l'accent sur le fonctionnement et les institutions de ce «milieu»: les associations, l'Eglise, mais aussi les pratiques religieuses. Comme si, grâce aux nombreux travaux évoqués, l'histoire politique du catholicisme était aujourd'hui un dossier complet et qu'il conviendrait désormais de se concentrer sur son histoire sociale et culturelle.

La littérature historique ne parvient donc pas entièrement à dépasser les limites identifiées dans la littérature politologique. En distinguant de fait, sinon théoriquement, l'histoire sociale et l'histoire politique, elle entérine au sein de la discipline une division du travail scientifique problématique. Elle est confrontée à une difficulté classique que la production politologique évoquée n'est pas non plus parvenue à résoudre de manière convaincante: quel poids accorder au «social» et au «politique» dans l'explication de la genèse et du fonctionnement des partis politiques? En simplifiant le bref bilan croisé proposé, on peut y déceler en effet

deux positions qui ne recouvrent qu'en partie la division disciplinaire. D'un côté, le primat est accordé au «social»: le parti est le reflet ou le produit de rapports sociaux. La théorie consociative et la thèse de la «sortie du ghetto» relèvent notamment de ce schéma. De l'autre côté, on réduira l'histoire du «catholicisme politique» à la description de ses formes partisans entre 1912 et aujourd'hui ou, corollaire, on tentera de mesurer de manière rétrospective les succès et les échecs électoraux des «catholiques» en politique de 1848 à nos jours.

L'une des raisons aux limites évoquées réside sans doute dans le fait que la notion de «parti politique» est soit trop peu problématisée, soit définie implicitement. Nous nous proposons ici d'y revenir en proposant une définition alternative permettant de réfléchir à la fois aux périodes de genèse et aux modalités de fonctionnement d'un parti politique.

Qu'est-ce qu'un parti? Retour sur les origines du catholicisme politique

Derrière l'apparente simplicité de cette question se niche un problème compliqué: la définition d'un parti politique. Les très nombreuses propositions qui circulent à ce propos sur le marché des biens scientifiques témoignent de la difficulté de l'entreprise. Le terme même de «parti» a une histoire et la généralisation de son usage pour désigner les principaux acteurs collectifs engagés dans la lutte électorale ne s'est faite que progressivement et non sans difficultés. Longtemps stigmatisé par la tradition libérale comme un ferment de division, il fut peu à peu reconnu et considéré comme une forme légitime de conquête des soutiens politiques.¹³ On ne saurait dès lors user du terme sans risque d'anachronisme. Raison pour laquelle on considérera ici le «parti» comme la forme prise à un moment déterminé par ce que l'on appellera une «entreprise politique».¹⁴ Ce terme vise à rendre compte du fait que depuis qu'il y a des élections et donc une forme de compétition politique (si limitée fût-elle), il y a d'un côté des individus qui s'organisent pour capter les suffrages et conquérir des mandats et de l'autre des individus qui sont prêts à leur accorder leur soutien sous la forme d'un vote. Ainsi, on pourra retracer un processus qui, sans être linéaire, rend compte d'une spécialisation progressive des manières de faire de la politique: du club de notables réunis ponctuellement au niveau communal ou cantonal, l'on passe progressivement à une forme d'entreprise politique plus structurée, qui tend à se nationaliser et qui existe de manière durable. Cette dynamique ne touche pas de la même manière ni avec la même intensité les différents groupes engagés dans la lutte politique, mais il est frappant de constater que, dans le dernier quart du XIXe siècle, la plupart des groupes politiques (dont le mode d'existence et le

degré de réalité sont d'ailleurs très variés) s'engagent dans des actes fondateurs. Il semble bien que, en Suisse, ce sont les nouvelles règles du jeu politique adoptées entre 1874 et 1891, ainsi que leurs usages (on pense en particulier aux premiers référendums organisés par les catholiques-conservateurs dès 1875) qui déclenchent ce processus ou à tout le moins le renforcent. La compétition politique tend, de ce fait, à se nationaliser, mais aussi à se structurer autour d'une concurrence accrue entre des «partis» politiques organisés sur une large portion du territoire, reconnaissables à travers une étiquette clairement identifiable et proposant une offre politique spécifique.

Les multiples tentatives de création d'un parti au niveau fédéral marquent d'abord la volonté (voire la nécessité) de s'organiser et donc de reconnaître un espace d'activités dotées de règles propres et dissocié des autres sphères d'activités sociales. C'est un enjeu de taille pour le mouvement catholique: les plus rétifs à la mise sur pied d'une organisation d'envergure nationale et taillée pour la compétition électorale et référendaire étaient sans doute ceux pour qui accepter les règles démocratiques, signifiait renoncer à la mise en œuvre d'une vision du monde dominée par le primat du religieux sur le politique.¹⁵ En 1857, le tout nouveau *Piusverein*, pilier du «milieu catholique», déclare à l'article premier de ses statuts: «La politique du *Piusverein* consiste 1. *A ne pas faire de politique*, mais d'exiger la liberté pour tout un chacun comme pour l'Eglise, de faire le bien et de bannir le mal [...]»¹⁶ Pendant la période de ghetto, les catholiques font de la politique «à reculons», s'arc-boutant sur les fiefs cantonaux, s'appuyant sur les notables de la fraction parlementaire réunis autour de Segesser¹⁷ et refusant de jouer pleinement le jeu de la compétition politique perçue comme une soumission aux principes de l'Etat libéral et laïc dominé par les radicaux.

En 1912, tout se passe comme si une division du travail nouvelle s'était progressivement instaurée au sein du milieu catholique et accompagnait la reconnaissance d'un espace politique dissocié des activités sociales ou religieuses proprement dites. D'un côté, en effet, les catholiques créent le Parti populaire conservateur suisse, une organisation formatée pour conquérir des mandats au nom d'un programme spécifiquement politique.¹⁸ De l'autre, ils mettent sur pied l'APCS en 1904. Réunissant sous un seul toit différents secteurs du «milieu catholique» jusqu'alors relativement autonomes et peu coordonnés (notamment associatifs et syndicaux), cette société se fixe un objectif principal qui n'est pas sans rappeler celui affiché par le *Piusverein* une cinquantaine d'années auparavant: «[de] maintenir et d'encourager la foi et la vie catholiques, de protéger avec force le droit et la liberté de l'Eglise et de prendre position dans la vie publique selon ces convictions religieuses» en laissant de côté la politique «quotidienne» et «partisane».¹⁹ On voit ici qu'avant d'être le fruit d'une opération intellectuelle produite par l'historiographie évoquée précédemment, mais aussi par la science

politique, la distinction entre des activités «sociales» et «politiques» est le fruit d'un ensemble de processus sociaux qu'illustre très bien cette articulation nouvelle du catholicisme au début du XXe siècle.

Le PDC: un parti de et pour les catholiques?

Quels liens y a-t-il entre le PPCS de 1912 et le PDC de 1970? L'historiographie du catholicisme politique a notamment mis en évidence une stratégie de «déconfessionnalisation»²⁰ amorcée dans le prolongement des résolutions prises par l'Eglise catholique lors du Concile Vatican II (1962–1965). Les statuts et les programmes du PDC, dont l'assemblée fondatrice se tient en 1970, ne contiennent en effet plus de référence explicite à la religion catholique. Celle-ci n'était toutefois jamais centrale dans les textes antérieurs. Dès 1912 en effet, il est certes fait appel à «l'organisation des catholiques», mais le parti entend s'ouvrir «à des alliés politiques d'autres confessions» sous l'égide d'un label «conservateur» qui fut longtemps discuté et finalement adopté. Le Parti chrétien-social conservateur des années 1957–1970 adopte une rhétorique similaire et c'est bien le PDC qui adopte un ton nouveau. Il s'affichera désormais, et jusqu'à aujourd'hui à quelques nuances près, comme le parti de «tous les groupes sociaux» et réunissant «des hommes et des femmes [...] qui souhaitent animer la vie publique en développant la dignité des êtres humains sur une base chrétienne et suivant des principes de solidarité et de subsidiarité».²¹

Si l'analyse comparée des programmes et des statuts entre 1912 et aujourd'hui est utile, elle ne suffit pas à étayer la thèse de la «déconfessionnalisation». Car, après tout, la référence «catholique» était toujours secondaire par rapport à l'invocation des valeurs chrétiennes. Il semble bien que quelque chose se modifie après Vatican II: c'est toutefois moins l'abandon d'une référence confessionnelle que cette nouvelle stratégie sanctionne, qu'une redéfinition des relations que le parti entretient avec le «milieu catholique» et, en premier lieu, l'Eglise catholique. En effet, le nouveau ton adopté par le PDC prolonge la nouvelle doctrine issue de Vatican II selon laquelle la hiérarchie catholique souhaite désormais d'une part se tenir à distance égale de tous les partis politiques et, d'autre part, encourager chaque individu à se comporter en «chrétien» dans la vie publique.²² Malgré ce qui transparaît dans les programmes de 1912 et de 1957, il semble bien que le parti était jusqu'alors considéré comme un parti de et pour les «catholiques».²³ De 1970 à aujourd'hui, plusieurs tendances se font jour qui attestent d'une perte d'efficacité (voire de légitimité?) de la référence catholique. On se contentera ici de décrire les évolutions qui concernent les membres du parti, l'électorat qui le soutient et les différents groupes qui le structurent.

Ces dimensions du fait partisan ont été inégalement explorées par les sciences sociales. En science politique, les analyses centrées sur le fonctionnement interne des appareils partisans sont minoritaires dans une littérature déjà peu prolixe (4% des écrits produits entre 1945 et 1998).²⁴ Elles confirment que, d'une manière générale, la science politique suisse ne s'intéresse que très marginalement au personnel politique.²⁵ L'historiographie du catholicisme politique offre à cet égard des résultats contrastés. En centrant son attention sur les débats internes qui portent à la fois sur l'organisation et les positions politiques du parti, elle offre une entrée informée sur les différents acteurs, tant individuels que collectifs. Mais elle souffre de deux limites importantes. D'une part, les acteurs individuels sont rarement saisis de manière sociologique: souvent reprises des biographies collectées par Erich Gruner et son équipe, les informations relatives aux différents leaders en vue à un moment donné ne nous apprennent rien sur les ressorts de l'engagement, les modalités d'entrée en politique et les trajectoires individuelles, autant de terrains largement arpentés par la sociologie politique. D'autre part, l'accent est mis principalement sur les évolutions du parti au niveau fédéral au détriment des partis cantonaux. Plus largement, cette vision «d'en haut» enregistre plus qu'elle n'analyse l'articulation entre les différents groupes et associations qui structurent le parti ou qui en sont proches (aile chrétienne-sociale, syndicats chrétiens, associations religieuses et culturelles, etc.). Compte tenu de ce qui vient d'être dit, il est difficile d'avoir une vision synthétique, sur le long terme, de la composition sociale des membres dirigeants du parti. Il semble en tous les cas que la rhétorique de la «déconfessionnalisation» n'a pas eu d'effet immédiat: en 1996 par exemple, 48 des 50 parlementaires fédéraux démocrates-chrétiens sont catholiques.²⁶ Si l'histoire et la sociologie récentes des membres dirigeants du parti (présidence, comité, assemblée des délégués et élus fédéraux et locaux) restent à écrire, la nomination d'un protestant au poste de secrétaire en 2003 montre que le catholicisme politique n'est sans doute plus tout à fait ce qu'il était.

Il est donc difficile de dire que, du point de vue de la confession des élites démocrates-chrétiennes, le parti est encore un parti *de* catholiques. Reste à savoir si, à la lumière des évolutions de son électorat de 1970 à aujourd'hui, il est encore un parti *pour* les catholiques.

Entre 1972 et 1995, la proportion de catholiques déclarés au sein de l'électorat du PDC passe de 52% à 70%.²⁷ Cela ne veut pas encore dire qu'il y a davantage de catholiques qui votent pour le PDC, les proportions devant être ramenées à l'évolution chiffrée du nombre global de voix portées en sa faveur. Cela peut par contre vouloir dire qu'entre 1972 et 1995, les électeurs non-catholiques du PDC s'en sont défiés. Pourtant, depuis les années 1970, les protestants augmentent de manière significative. Entre 1979 et 1991, l'électorat protestant du parti est passé de 8% à 14%.²⁸ La tendance s'est depuis alors affirmée: en 2003, le vote

protestant équivalait à 23% des voix PDC, soit trois fois plus que 20 ans plus tôt. Du point de vue de l'électorat, le PDC reste majoritairement soutenu par des électeurs catholiques, ce qui ne veut toutefois pas forcément dire que la majorité des électeurs catholiques en Suisse le soutiennent. On peut ainsi rappeler que l'électorat radical de 2003 est composé de 31% de catholiques contre 51% de protestants; qu'au Parti socialiste, l'électorat se répartit entre 28% de catholiques et 44% de protestants; les électeurs de l'UDC se divisent entre 32% de catholiques et 44% de protestants.²⁹

Par contre, ce qui semble réunir les électeurs protestants et catholiques du PDC, c'est l'intensité des pratiques religieuses. Sous cet angle, il apparaît que 34% des individus, catholiques et protestants confondus, qui ont voté pour le PDC en 2003 vont au moins une fois par semaine à l'Eglise ou au temple (un quart de ces 34% déclarent y aller plus d'une fois par semaine). Si le parti ne peut plus être identifié, sous l'angle de ses électeurs, à un parti catholique, il reste un parti qui rassemble des individus fortement pratiquants. A ce niveau, la différence est frappante avec les autres partis: les électeurs radicaux ne sont que 8% à déclarer aller une fois par semaine à l'office religieux; idem pour les électeurs de l'UDC qui sont 9% à le faire; les socialistes sont moins assidus, seuls 7% d'entre eux affirment s'y rendre à un rythme hebdomadaire.

L'intensité des pratiques religieuses de l'électorat de 2003 trouve comme un écho dans quelques événements récents: la campagne évoquée en introduction contre les modifications du Code pénal relatives à l'avortement a été soutenue par le PDC suite à l'initiative d'un nouveau groupe créé en son sein («Valeurs et sociétés»); de même, l'alliance inédite récemment scellée en vue des élections cantonales de mars 2007 par le PDC du canton de Vaud avec l'Union démocratique fédérale et le Parti évangélique atteste d'un rapprochement avec des groupes défendant des valeurs politiques conservatrices et religieuses.

Le parti est-il alors toujours un parti *pour* les catholiques? La réponse doit être donc nuancée. Hier comme aujourd'hui, tous les catholiques de Suisse n'ont pas voté pour le parti qui s'en réclamait. Electeurs, élus, membres ou sympathisants du PPCS, du PCSC ou du PDC étaient avant tout des individus mobilisés dans et par l'entreprise partisane. La seule stratégie de déconfessionnalisation amorcée dès 1970 ne permet pas d'expliquer les transformations des programmes et de l'électorat du PDC. Il faudrait même retourner la causalité et rendre compte des conditions sociales qui favorisent l'émergence d'une telle stratégie. Car ce n'est pas anodin: sauf à reproduire une image naïve qui ferait du PDC le valet de l'Eglise catholique prêt à traduire dans ses statuts la nouvelle doctrine forgée à Rome, on considérera la création formelle du PDC de 1970 comme un signe des transformations qui ont affecté plus largement les relations entre le parti et le «milieu catholique». L'historiographie a certes beaucoup, quoiqu'inégalement,

traité de ces relations.³⁰ Mais elle ne couvre pas la période qui nous intéresse ici. Si les résolutions du Concile Vatican II ont redéfini la position de l'Eglise catholique, d'autres modifications sont intervenues sur lesquelles il convient de s'interroger.

Il faut évoquer d'abord la lente déliquescence de l'APCS qui était encore considérée dans les années 1920 comme le «parlement du peuple catholique» et constituait un lieu central d'activation des appartenances au «catholicisme». Son organisation formelle témoigne d'une volonté de couvrir un très large éventail d'activités et de secteurs sous le contrôle d'une hiérarchie très structurée.³¹ L'Eglise en fit en 1927 la section suisse de l'Action catholique créée sous l'impulsion de Pie XI; elle perdit ensuite peu à peu de sa capacité mobilisatrice et disparut au seuil des années 1960. La SES, autre pilier historique du «milieu catholique», subit également une perte d'influence. Longtemps, l'occupation de postes à responsabilités en son sein constituait une forme de passage obligé pour tout catholique souhaitant accéder à des fonctions politiques fédérales. Alors que 42% des parlementaires PDC étaient ou avaient été membres de la SES en 1968, il n'étaient plus que 26% en 1991.³² Cette relative dissociation du «milieu» et du «parti» semble accompagnée par une transformation de la structure interne de l'appareil partisan depuis les années 1970. En plus de la fraction parlementaire et des partis cantonaux, les groupes qui existaient de manière plus ou moins formelle au sein du parti se virent doter du statut de membre à part entière au début des années 1980: les «Femmes PDC», les «Chrétiens-sociaux» et la «Communauté Economie et Société», nouveau nom de ce que l'on appelait avant «l'aile économique» du parti. Ironie de l'histoire, c'est cette «CES» et non l'autre (la Conférence des évêques suisses) qui occupe désormais le devant de la scène. Lors de la législature de 1995–1999, sur les 34 conseillers nationaux PDC, 22 en faisaient partie.

Conclusion

Tant dans sa structure formelle que dans ses relations avec le milieu catholique, le PDC actuel issu de 1970 n'a donc plus grand-chose à voir avec ses supposés prédécesseurs. C'est sans doute moins le PDC en tant que tel qui est en crise aujourd'hui que ce que l'on peut appeler le «système d'action» dans lequel il était inséré. Par ce terme, on entend «l'ensemble des groupements et des associations qui contribuent chacun à sa manière, et selon ses logiques de fonctionnement propres, à la construction d'un groupe de référence».³³ Parler de «système d'action», c'est rappeler la nécessité de saisir les relations entre le «social» et le «politique», distinction topique qui est le produit et l'enjeu de la construc-

tion et du fonctionnement des organisations partisans et ne saurait fonder une quelconque division du travail scientifique. Parler de «système d'action», c'est s'interroger sur les intérêts communs partagés par celles et ceux qui investissent la relation partisane, tout en étant attentif aux relations entre les groupes et les associations ainsi qu'aux modalités d'activation des sentiments d'appartenance qu'il autorise et valorise. L'organisation partisane n'est que l'un des éléments de ce système d'action et écrire son histoire au gré des transformations formelles qui l'affectent revient à retracer l'évolution de la structure des relations et des interactions, plus ou moins visibles, qui contribuent à faire exister ce groupe de référence. En dresser les contours actuels, en identifier les acteurs individuels et collectifs pertinents restent une tâche dont l'accomplissement commande de mobiliser des savoir-faire disciplinaires différents mis au service d'un même questionnement.

Notes

- 1 Je remercie Thomas David, Nicolas Freymond, Philipp Mueller, Nora Natchkova, Michael Voegtli et Bernard Voutat qui ont commenté une première version de ce texte.
- 2 Si, dans les années 1990, le PDC stagnait à 35 sièges, il avait auparavant toujours oscillé entre 41 et 48 sièges. Il est clair qu'établir une continuité entre la députation du Parti populaire conservateur suisse de 1919, celle du Parti chrétien-social conservateur des années 1950 et celle du Parti démocrate-chrétien d'aujourd'hui pose un problème. Nous y revenons plus bas.
- 3 C'est la première fois depuis sa création en 1970 que le PDC participe à une campagne référendaire.
- 4 Dont un volume entier consacré aux «Partis politiques et mouvements sociaux». On se permet de renvoyer à Philippe Gottraux, Pierre-Antoine Schorderet, Bernard Voutat, *La science politique suisse à l'épreuve de son histoire. Genèse, émergence et perspectives d'une discipline scientifique*, Lausanne 2000, 407–409.
- 5 Daniele Caramani, Simon Hug, «The literature on European parties and party systems since 1945: A quantitative analysis», *European Journal of Political Research* 33 (1998), 505.
- 6 On peut citer par exemple les nombreux travaux réalisés dans le cadre du groupe SELECTS (Swiss Electoral Studies) depuis une dizaine d'années maintenant.
- 7 C'est un peu moins vrai dans les enquêtes relatives aux campagnes de votations ou électorales qui, bien que se focalisant sur le moment du choix individuel, tendent à évoquer les tactiques et les ressources des partis politiques (notamment en matière de publicité et de financement).
- 8 Voir notamment Arend Lijphart, «Consociational Democracy», *World Politics* 21 (1969), 207–225.
- 9 Urs Altermatt, *Die Schweizer Katholiken ins Ghetto. Die Entstehungsgeschichte der nationalen Volksorganisationen im Schweizer Katholizismus 1848–1919*, 3e éd., Zurich 1991.
- 10 Roland Ruffieux, Bernard Prongué, *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891–1949*, Fribourg 1969.
- 11 Ces recherches, essentiellement des thèses ou des mémoires, ont été notamment publiées dans la collection *Kirche, Politik, Gesellschaft in der Schweiz*. Par exemple: Bernhard Wigger, *Die Schweizerische Konservative Volkspartei 1903–1918*, Fribourg 1997; Markus Hodel, *Die Schweizerische Konservative Volkspartei 1918–1929*, Fribourg 1994; Claudia Gaus, *Die Schweizerische Konservative Volkspartei 1929–1935. Zwischen Erneuerung und Tradition: eine Orientierungskrise*, Fribourg 2000 (mém. de lic.); Lukas Rölli-Allekemper,

- Die Schweizerische Konservative Volkspartei 1935–1943*, Fribourg 1993; Martin Zenhäusern, *Die Schweizerische Konservative Volkspartei 1943–1947*, Fribourg 1987 (mém. de lic.); Markus Rohner, *Der Weg zur Schweizer Christdemokratie. Eine Analyse der Ursachen und Auswirkungen der Parteistatuten-Reform vom Dezember 1970*, Fribourg 1983 (mém. de lic.).
- 12 Urs Altermatt, *Le catholicisme au défi de la modernité. L'histoire sociale des catholiques suisses aux XIXème et XXème siècles*, Lausanne 1994.
 - 13 Cette progressive légitimation du «parti politique» ne s'est que très récemment confirmée dans la nouvelle Constitution fédérale (art. 137) où les partis sont pour la première fois évoqués comme contribuant à la «formation de l'opinion et de la volonté populaires».
 - 14 En reprenant une définition d'inspiration wébérienne et schumpéterienne retravaillée notamment par Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris 1987.
 - 15 On peut faire un parallèle avec les débats internes au mouvement ouvrier, menés sur d'autres bases que la religion, entre partisans et adversaires de la «démocratie bourgeoise» et la détermination des moyens de lutte à engager.
 - 16 Jacques Jenny, *Le Piusverein à Fribourg. Une association politico-religieuse 1857–1899*, Fribourg 1974, 21. Nous soulignons.
 - 17 Philipp Anton von Segesser (1817–1888). Leader catholique conservateur lucernois; député de l'opposition conservatrice au Grand Conseil dès 1851, puis conseiller d'Etat lucernois entre 1863 et 1867, puis de 1871 à sa mort. Conseiller national entre 1848 et 1888. Fédéraliste convaincu, opposé à toute centralisation et rétif à toute forme d'organisation fédératrice des catholiques-conservateurs suisses.
 - 18 L'expression même de «catholicisme politique» signale en creux une distinction avec un «catholicisme» autre et illustre la nouvelle division du travail adoptée par les «catholiques».
 - 19 Hilmar Gernet, *Der Schweizerische Katholische Volksverein im Spannungsfeld von katholischer und politischer Aktion (1930–1960)*, Fribourg 1988, 6.
 - 20 C'est la thèse soutenue notamment par Urs Altermatt, «Die Entkonfessionalisierung des politischen Katholizismus in der Schweiz. Von der katholischen Volkspartei 1894 zur CVP 1970», in Albert Portmann-Tinguely (Hg.), *Kirche, Staat und katholische Wissenschaft in der Neuzeit. Festschrift für Heribert Raab*, Paderborn 1988, 459–477.
 - 21 Pour prolonger l'analyse d'Altermatt, on peut consulter les statuts actuels du PDC, proches sur cet aspect de ceux de 1970 sur le site: <http://www.pdc.ch> (état au 17. 8. 2006).
 - 22 Albert Ziegler, «Die katholische Kirche und die CVP», in Urs Altermatt, Hans-Peter Fagagnini (Hg.), *Die CVP zwischen Programm und Wirklichkeit*, Zurich 1979, 72–84.
 - 23 Altermatt signale à plusieurs reprises que l'abréviation «KK» (Katholisch-Konservative) était courante pour désigner les membres et électeurs du parti entre 1912 et 1970.
 - 24 Hug et Caramani constatent en effet qu'au sein de la littérature consacrée par cette discipline aux partis politiques suisses, seuls 4% des écrits concernent ce dernier aspect. Caramani/Hug (voir note 5), 510. A cet égard, il faut noter les travaux pionniers et encore peu prolongés d'Andreas Ladner et Michaël Brändle, *Die Schweizer Parteien im Wandel. Von Mitgliederparteien zu professionalisierten Wählerorganisationen?*, Zurich 2001, qui ont procédé à une enquête par questionnaire et offrent un panorama intéressant de l'évolution récente des organisations partisans.
 - 25 Quelques exceptions notoires: les travaux d'Erich Gruner (jamais prolongés), les travaux d'Henry Kerr sur le Parlement, de Hanspeter Kriesi sur les élites politico-administratives et plus récemment les travaux d'Andreas Ladner. Sur le PDC, notons la thèse isolée de Ludwig Zurbruggen, *CVP und soziale Mitte. Soziales Kapital, Koalitionen und symbolische Praxis der CVP*, Zurich 2004.
 - 26 Urs Altermatt, «Die Christlichdemokratische Volkspartei der Schweiz 1945–1999», in Hans-Joachim Veen (Hg.), *Christlich-demokratische und konservative Parteien in Westeuropa 5*, Paderborn 2000, 64. Cette enquête mobilise à la fois des données de sondages et des informations fournies par le secrétariat du PDC.

- 27 Pour 1972: Urs Altermatt, «Katholische Allklassenpartei mit mittelständischem Gepräge», in Urs Altermatt, Hans-Peter Fagagnini (Hg.), *Die CVP zwischen Programm und Wirklichkeit*, Zurich 1979, 33. Pour 1995: nos propres calculs effectués à partir de la base de données SELECTS 2003. En particulier des réponses aux questions suivantes F20800 (appartenance à une religion), F20900 (fréquentation des services religieux) et F11800 (choix du parti pour l'élection au Conseil national). Je remercie Philippe Blanchard pour ses précieux conseils techniques.
- 28 Altermatt (voir note 20).
- 29 Voir note 27.
- 30 Voir note 11.
- 31 Gernet (voir note 19), 16.
- 32 Urs Altermatt, «Politik und Parteien», in «*Den Riesenkampf mit dieser Zeit zu wagen ...*», *Schweizerischer Studentenverein 1841–1991*, Luzern 1993, 245.
- 33 Jacques Lagroye, Bastien François, Frédéric Sawicki, *Sociologie politique*, 5e éd., Paris 2006, 273.

Zusammenfassung

Krise oder Chrysanthemen? Die Christlichdemokratische Volkspartei (CVP) und der politische Katholizismus in der Schweiz (19. und 20. Jahrhundert)

Nach Ansicht der Akteure und der Kommentatoren der schweizerischen Politik befindet sich die CVP in einer Krise, die 2003 in einer schweren Niederlage anlässlich der eidgenössischen Wahlen und dem darauffolgenden Verlust eines Bundesratssitzes gipfelte. Diese Krise führt zu einer erstaunlichen Feststellung: die politischen Parteien sind zentrale Akteure des zeitgenössischen politischen Lebens. Trotzdem bleiben sie in der Schweiz relativ unbeachtet, sowohl durch die Geschichts- wie auch durch die Politikwissenschaft. Ausgehend von der existierenden Literatur zum politischen Katholizismus, sucht der vorliegende Artikel eine Bilanz des Ist-Zustandes der Parteienforschung und deren Grenzen aufzuzeigen, insbesondere im Hinblick auf die CVP. Weiter geht es darum, einige alternative Ansätze zu diskutieren, welche der Frage der «Ursprünge» und des «Funktionierens» einer politischen Partei nachgehen. In Bezug auf die CVP wird gezeigt, dass die Partei als eines der Elemente des christlich-demokratischen «Handlungssystems» verstanden werden sollte, dessen Geburt und Transformation diskutiert wird. Der Artikel zeigt, dass es weniger die CVP ist, die sich in einer Krise befindet und dass die Partei als Teil eines Beziehungsnetzes, welches das christlich-demokratische «Handlungssystem» konstituiert, von dessen Krise in Mitleidenschaft gezogen wird.

(Übersetzung: Philipp Müller)